

---

Quand on aime, on ne compte pas : 14% des affaires jugées par les Tribunaux de commerce sont portées devant les Cours d'appel. Mais dans les Conseils de prud'hommes ?

22-07-2016

avec

« 14% ». C'est la proportion des affaires jugées par les Tribunaux de commerce qui sont portées devant les Cours d'appel. Mais quelle est cette proportion dans les Conseils de prud'hommes ?

- Réponse : 61%

- La France compte 135 Tribunaux de commerce et 210 Conseils de prud'hommes.

- La justice commerciale et les juges du travail traitent chaque année à peu près le même nombre d'affaires, soit environ 230 000.

- Mais alors que les appels sur les jugements des Tribunaux de commerce sont rares (14% environ des cas), ils interviennent dans six contentieux sur dix pour les conflits du travail.

